



COMPTE RENDU RENCONTRE EDF / FNME-CGT

DU VENDREDI 3 MARS 2017

La FNME-CGT rappelle à la direction d'EDF les revendications des grévistes et exige leur prise en compte immédiate par des mesures salariales et des embauches !

Vendredi 3 mars au matin, une délégation de la FNME-CGT⁽¹⁾ a rencontré une délégation de la direction générale d'EDF⁽²⁾. Cette réunion avait pour objet de préparer celle du 15 mars, date à laquelle le PDG recevra les OS dans le cadre de discussions sur le mouvement social en cours.

La délégation CGT a rappelé les revendications, notamment en matière de salaire et d'emploi. Elle a affiché sa détermination à les faire prendre en compte par la direction, relayant les actions de grève et les mobilisations en cours depuis plusieurs mois sur tout le territoire et dans les différents métiers de l'entreprise :

- **Dégel du SNB** par ouverture d'une nouvelle négociation de Branche dans laquelle EDF en tant qu'entreprise pèse le poids que chacun connaît ;
- **Ouverture du « sac à NR »** pour répondre à la nécessaire reconnaissance des agents, à ce jour interdite au regard des mesures individuelles décidées unilatéralement par la direction lors de la pseudo-négociation salariale entérinant 10 000 NR de moins qu'en 2016, année déjà amputée de 10 000 NR ;
- **Procéder immédiatement à des embauches statutaires** en remplaçant les départs en MEI (1 000 départs supplémentaires aux prévisions enregistrés en 2016 sont non remplacés) et en construisant les GPEC à partir des besoins de terrain comme l'a fait intégrer la CGT dans l'accord d'entreprise « Compétences ».

La délégation FNME-CGT a clairement indiqué à la direction que les solutions de sortie de conflit ne passaient pas par des « primettes » qui ne paieraient même pas les préjudices des heures de grève ni par un avenant à l'accord intéressement dont la CGT est non signataire à EDF SA. De telles voies seraient vécues légitimement comme des provocations par le Personnel gréviste.

Après avoir indiqué que TOUS les métiers de l'entreprise étaient concernés par le sentiment de « ras-le-bol » et illustré les absences de reconnaissances et les manques d'effectifs dans les directions, la délégation FNME-CGT a fait part de sa disponibilité 24h/24 et 7j/7 pour négocier une sortie de conflit à partir des éléments exposés durant 1h30.

La FNME-CGT a précisé que, sans réponse concrète et digne de ce nom de la part des employeurs, la mobilisation ne pourrait que s'amplifier au-delà du 7 mars prochain, date à laquelle les salariés doivent se faire entendre partout en se mettant en GREVE et en s'inscrivant dans les actions syndicales décidées notamment en agissant sur l'outil de travail.

⁽¹⁾Délégation FNME-CGT : Sébastien MENESPLIER – Jean-Sébastien CHONE – Guy CLERAUX – Philippe PAGE LE MEROUR – Dominique PANI – Thierry RAYMOND

⁽²⁾Délégation Direction : Marianne LAIGNEAU – Thomas AUDIGE – Martin LEYS